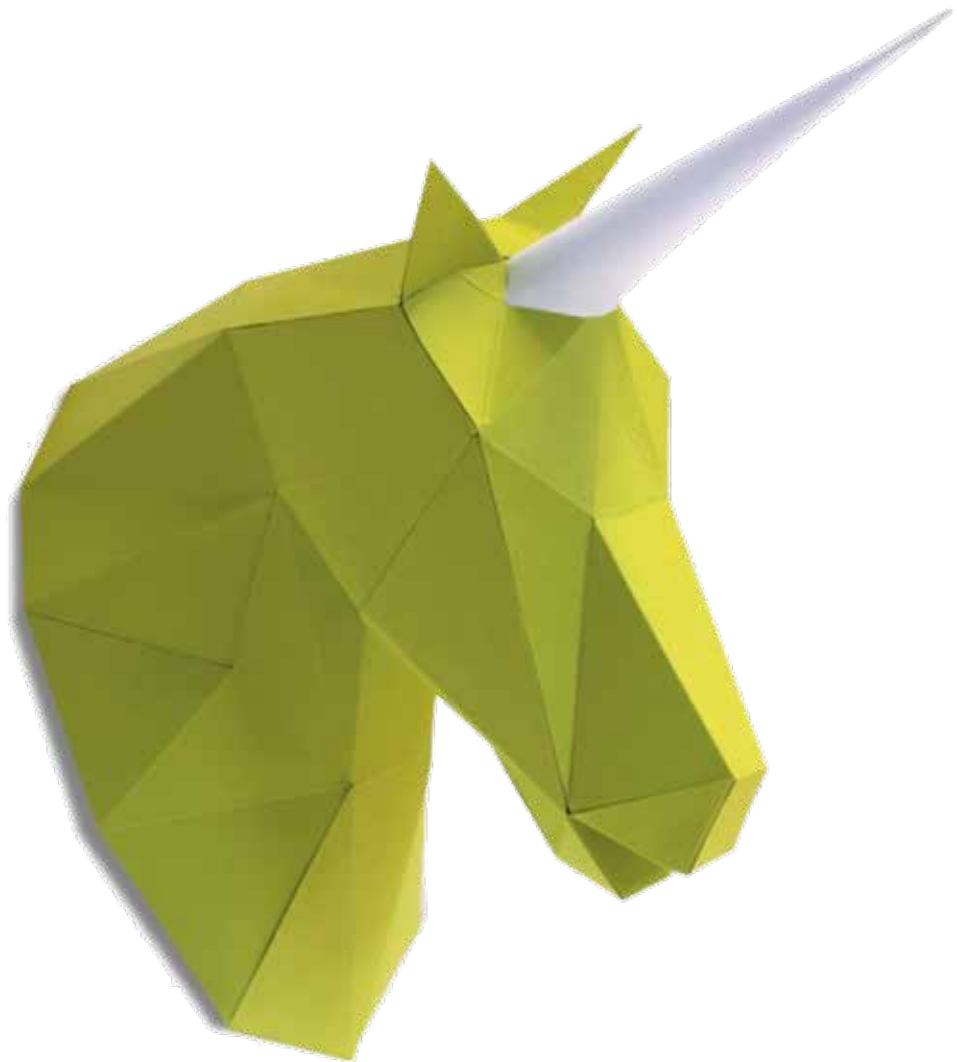


«À propos»

le Journal du plus ancien Syndicat de la Presse périodique - 1894



www.sjpp.fr

octobre 2022 ■ numéro 74 ■ 5€



Siège social :

78 avenue de Suffren, 75015 Paris.

Ccp du Syndicat : 1293-15R PARIS
Cotisation annuelle incluant
l'abonnement au bulletin : **50 euros**
Droit d'admission : 50 euros

Dépot légal 3^e trimestre 2022
ISSN 0752-3076
COMMISSION PARITAIRE 0223 S 07288

REPRODUCTION INTERDITE
DE TOUT ARTICLE SAUF ACCORD
AVEC LA PRÉSIDENCE

vo**tre** attention **svp !**

Toute la correspondance doit être adressée
au président,

PIERRE PONTTHUS
78 avenue de Suffren, 75015 Paris

« À propos »

Revue trimestrielle éditée
par le Syndicat des
Journalistes de
la Presse Périodique

Comite de rédaction

Pierre PONTTHUS
Directeur de la publication

Fabienne LELOUP
Rédactrice en Chef

Nadine ADAM

Jacques BENHAMOU

Raymond BEYELER

Laïla CHAKIR

Webmaster :
Sara MESNEL

Conception graphique et réalisation
ad.com / Pierre Duplan

Impression
K / Le Perreux-sur-Marne

Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

Bureau du Sjpp

Pierre PONTTHUS
Président

Marie-Danielle BAHISSON
Présidente d'Honneur

Nadine ADAM
Vice-Présidente,
chargée des manifestations

Marie-Paule BAHISSON
Vice-Présidente,
chargée des candidatures et des cartes

Yvette PIVETEAU
Secrétaire Générale

Paul DUNEZ
Secrétaire Général Adjoint

Jacques RESNIKOF
Trésorier

Jean Louis STERNBACH
Trésorier Adjoint

Conseil syndical du Sjpp

Nadine ADAM
Marie-Danielle BAHISSON
Marie-Paule BAHISSON
Jacques BENHAMOU

Nelly BRUN

Paul DUNEZ

Nicolas HUET

Pierre Marie JACQUEMIN
Fabienne LELOUP DENARIE

Sara MESNEL

Raphaël MIGNOT BAHISSON

Jean PIGEON

Yvette PIVETEAU

Pierre PONTTHUS

Jacques RESNIKOFF

Patrick RUBISE

Murielle SCHOR-GORDON

Jean Louis STERNBACH

Censeur :

Claude BOUCHARDY

Règlements

Tous les règlements
par chèque à l'ordre
du SJPP doivent être
envoyés au Trésorier,
Jacques RESNIKOFF,
24 rue Ampère
75017 PARIS.

Actus

La vie du Syndicat / Infos pratiques

Le Bulletin « À propos »

► **Textes** : ne pas dépasser 4 000 signes, espaces compris et citer clairement les emprunts.

► **Photos** : Format Jpg en pièces jointes en 300 dpi ; indépendants des fichiers word ou documents papiers ; fournir les légendes ; s'assurer que les photos sont libres de droits, ne pas oublier le ©.

Le Site

► Il informe des publications et actualités de la vie des adhérents. Il publie des articles séparément de la parution du Bulletin À PROPOS. Ceux-ci sont à adresser au « Webmaster » à : Sara MESNEL
saramesnel@gmail.com

Cotisation

► **Cotisations 2022** : Pour l'année 2022, les cotisations, d'un montant de 50 €, sont à

adresser par chèque à l'ordre du SJPP avant le 30 novembre 2022 à l'attention du Trésorier du SJPP :

M. Jacques RESNIKOFF,
24 rue Ampère 75017 PARIS.

► En cas de perte de votre Carte au cours de l'année 2022, la demande doit être faite auprès de M. Jacques RESNIKOFF, 24 rue Ampère 75017 PARIS, k.1o.ma.resnikoff@gmail.com; Tél. : 06 60 53 06 32, en joignant un chèque de 10 € à l'ordre du SJPP.

Adhésion

► Les informations sur le formulaire de **Demande d'adhésion** à remplir et les conditions de recevabilité des dossiers figurent sur le Site de notre Syndicat, www.sjpp.fr à la rubrique Le Syndicat puis Adhérer.

► Les demandes d'admission au Syndicat sont à envoyer à la Vice-Présidente :

Marie Paule BAHISSON,
2 rue Oscar Roty

75015 Paris.

mariepaulebahisson@orange.fr

Tél. : 06 75 28 42 37

► Les dossiers incomplets ne sont pas recevables. Merci de veiller à respecter toutes les conditions exigées. Selon nos statuts, les dossiers sont d'abord examinés par le bureau et ensuite soumis à l'approbation du conseil

Calendrier SJPP 2022 :

► Bureau et le Conseil Syndical du 14 octobre 2022 suivi du dîner débat sur Proust.

► Voyage organisé à l'automne 2022 dans les Ardennes par Paul Dunez.



Le mot du président...

Pierre Ponthus

En cette période de rentrée, la situation internationale se tend et les nouvelles qui nous parviennent de l'étranger ne peuvent nous réjouir.

Mais il nous faut garder raison et espérer que ces nuages qui s'amoncellent seront dissipés sous la pression de celles et ceux qui souhaitent une vie plus équilibrée et porteuse d'avenir pour notre jeunesse.



« Nous avons besoin d'élargir notre cercle qui est preneur de nouveaux horizons de connaissance. »

Dans cette période, il nous faut maintenir le cap et rester unis, car cette solidarité nous est et deviendra encore plus nécessaire.

Pour cela, il devient essentiel de resserrer les liens qui nous unissent, à commencer par une meilleure connaissance de ce que nous sommes et de ce que nous voulons devenir.

Nos écrits, notre soif de communiquer, sont devenus essentiels, car nous traduisons là notre volonté de livrer nos pensées afin d'échanger sur nos perceptions et notre désir d'apprendre toujours plus.

Notre Journal *À propos*, doit nous permettre de mieux nous connaître et d'échanger entre nous.

C'est pourquoi une rubrique dans ce journal devra être envisagée pour per-

mettre un dialogue entre nous sur les sujets déjà publiés.

Notre Comité de lecture reste toujours à votre écoute afin de saisir les propositions que vous voudrez bien nous communiquer en matière de contenus et de diffusion.

N'hésitez pas à nous faire part de la venue de nouvelles plumes car nous avons besoin d'élargir notre cercle qui est preneur de nouveaux horizons de connaissance.

Envisageons également la création de cercles locaux du SJPP, que ce soit en France ou à l'étranger, car il nous semble que les relations locales permettent de communiquer plus aisément.

Notre avenir nous appartient et faisons progresser le SJPP dans ce monde incertain mais passionnant.

Avec ma fidèle amitié. ■



Votre bulletin par courriel

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, au format pdf, merci d'adresser un courriel à Ad.com à l'adresse suivante : a.duplan@free.fr





Le mot de la rédactrice en chef...

Fabienne Leloup

Dans un ancien *Magazine littéraire* de 1977, dans son éditorial, le regretté Jacques Sternberg écrivait déjà :

« On ne pense plus qu'au fric, au fisc, à la force de frappe et de rentabilité immédiate. On ne rêve plus, on calcule. (...) On n'ironise plus, on raisonne ».

Dans ce nouveau Bulletin du SJPP, nous avons évité le promotionnel et le lénifiant, en faisant une part belle aux sujets d'actualité, mais aussi à ceux touchant à l'art et à l'imaginaire. Il s'agit de prendre au sérieux les questions contem-

poraines en essayant de ne pas s'enliser dans les réquisitoires à la mode.

Nous ne cherchons ni l'immédiat ni l'efficace à tout prix.

Par ailleurs, chaque contributeur est libre de faire partager ses découvertes et ses émerveillements durant ses voyages, ses promenades, ses déambulations de tous les jours.

Le bien le précieux c'est ce temps que nous accordons à écrire et lire ce bulletin, cette promesse de sérénité.

Le pensif, mais ô grand jamais, le pensum ! ■



À la Une...

Nadine Adam

Il n'est jamais trop tard pour libérer les licornes

Manon, jeune femme sérieuse, ordonnée, célibataire travaille pour l'évènementiel à Paris.

Elle est obligée de se rendre de toute urgence au siège à Ibiza, pour aider à sauver son agence.

Quand elle arrive sur place, et qu'elle doit partager son lieu de vie avec Jeanne, une bohème bordélique, avec Mattéo, un dragueur invétéré et Arturo qui la déteste, sa tâche se complique encore plus.....

Manon va devoir utiliser toutes ses ressources les plus insoupçonnées, puiser dans sa créativité la plus originale, avoir confiance en elle comme jamais, sortir de sa zone de confort, s'affirmer, se battre de toutes ses forces pour ce en quoi elle croit et écouter son cœur.

Au terme de beaucoup de détermination,

de courage, de volonté, de remises en question, de souplesse, d'adaptation de réflexion, et grâce à cette opportunité et ce changement ; sa vie va prendre un nouveau départ, une nouvelle orientation.

Ses curieux colocataires, qu'elle avait beaucoup de mal à supporter et à comprendre, vont lui donner la possibilité de se découvrir autrement et de ce fait, de pouvoir donner le meilleur d'elle-même.

« *Il n'est jamais trop tard pour libérer ses licornes* » est un livre qui fait du bien au moral, qui fait réfléchir sur le sens que l'on donne à sa vie, à ses rêves, à ses priorités.

« Il n'est jamais trop tard pour se fixer un nouveau but, et jamais trop tard pour rêver d'un nouveau rêve. »



Mélodie Miller est franco-américaine, ses passions sont l'écriture, la photo et la pâtisserie. ■

Nadine Adam

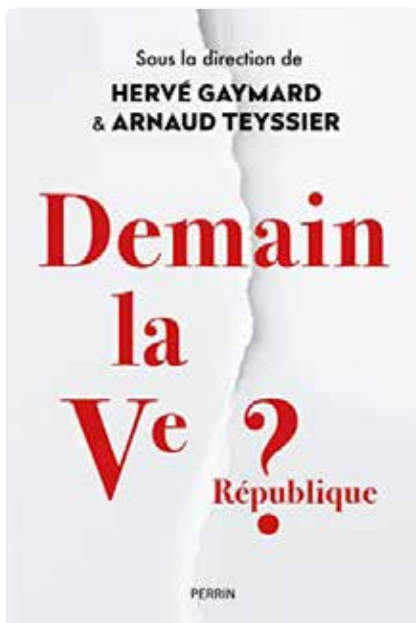
Il n'est jamais trop tard pour libérer les licornes, Mélodie Miller
Sakura Edition, 320 pages (de pur bonheur) 15,99 €



Plaisir de lecture...

Jean-Luc Favre Reymond

De Gaulle, un visionnaire !



Voilà un ouvrage qui tombe à pic, au moment où notre pays connaît une crise politique importante, propre à remettre en cause le cours de nos institutions. « *Demain la Ve République ?* », placé sous la direction de Hervé Gaymard, Président de la Fondation Charles de Gaulle et de Arnaud Teyssier, grand spécialiste de la question gaullienne, avec à leurs côtés une vingtaine de contributeurs du plus haut niveau en la matière. Un livre qui a le mérite de poser les bonnes questions en dressant un « inventaire » prospectif et éclairant sur la conduite de nos institutions sans parti pris aucun, se voulant être d'abord un outil de réflexion en profondeur, plutôt qu'un plaidoyer intempestif et cautérisé pour les circonstances. Certes la figure tutélaire et emblématique du

Général de Gaulle est omniprésente tout au long de l'ouvrage, sans pour autant être rébarbative et outrancièrement insistante. La question étant essentiellement de savoir si soixante ans plus tard, la Constitution de 58 reste encore adaptée à l'évolution de la société française du XXIème siècle et dans quelles conditions ? « Crise de confiance dans les institutions ? Peut-être même désespérance démocratique ? Le phénomène est-il donc si grave ? Quelles en sont les causes les plus visibles ? » (P.15) Pour Hervé Gaymard la réponse n'est pas aussi simple qu'elle n'y paraît compte tenu du contexte national. Il observe d'ailleurs à cet égard une prudence de bon aloi. L'ancien Ministre sait de quoi il en retourne de l'exercice du pouvoir au quotidien. Il ne suffit pas d'agir au nom du bien commun, mais aussi savoir penser juste. Anticiper parfois. L'erreur de gouvernance s'avère parfois fatale.

« Un gouvernement doit avoir les moyens d'agir – ne rencontre plus le même consensus qu'en 1958. D'une part d'autres « légitimités » s'affirment, face à elle, pourtant irréfutable, de l'élection : elles sont véhiculées par les réseaux sociaux qui sont trop souvent « un grand dégoût collecteur » ; comme aurait pu dire Péguy. En gros dès le lendemain de son élection, un élu n'est déjà plus légitimé... » (P.16)

Puis plus loin :

« C'est en fait l'amont de l'élaboration, de la discussion et du vote de la loi qui pose problème en France aujourd'hui. Ce que les élus locaux savent faire au plan local (comités de quartiers, projets citoyens, consultations de toutes sortes), n'existe pas au plan national. (P.16 - 17).

Savoir gouverner en amont, ou le prin-

cipe de précaution en politique

Mais qu'en est-il de ce fameux « *amont* », expression singulière reconnaissons-le ou bien alors « transversale » ? que l'ancien Ministre justifie. Soit une introspection plus concordante avec la réalité de notre pays, qui désormais doit tenir compte plus concrètement d'une France décentralisée et territorialisée ? Avec en arrière-plan l'idée d'un ancrage plus profond dans l'échelon de proximité. De ce point de vue Hervé Gaymard en sait quelque chose lui qui a créé voici quelques années au sein de son département de la Savoie, un outil territorial novateur, modélisé et performant regroupant 43 communes, à la géographie et l'amplitude économique distinctes, qui considère que la consultation citoyenne à la base rend la méthode de gouvernance plus efficace et logiquement plus pérenne. D'ailleurs Arnaud Teyssier semble vouloir abonder dans son sens en abordant de plain-pied la question de la « verticalité du pouvoir », que l'actuel chef de l'Etat semble affectionner. « Pour de Gaulle, par-delà les Républiques, le président de la République doit assumer un rôle historique, celui de rassembleur et de guide de la nation. Ce rôle, il l'analyse et l'interprète à partir d'une relecture très personnelle de l'Histoire de la France et des Français... » (P.171) et bien qu'il ne faille pas en tirer des conclusions par trop hâtives. La verticalité à la française a parfois du bon en maintenant une direction et un cadre à la politique générale de la France, en dehors de toute querelle partisane. En clair toujours se situer « au-dessus de la mêlée » afin d'être en mesure de prendre les bonnes décisions « engageantes ». De Gaulle avait déjà pensé cela, il en connaissait les écueils

et les revers dans ses moindres recoins. Hervé Gaymard va plus avant quant à lui : « C'est pour cela que cette fameuse notion de « verticalité » ne doit pas être honteuse : elle traduit le lien direct entre la volonté populaire, que de Gaulle appelle souveraineté, et ceux qui gouvernent pour lui donner une traduction effective ». (P24) Or cette traduction n'est jamais tout à fait évidente, en raison du caractère même de l'interprétation des textes fondateurs avec à la clé souvent des débats inféconds car ils ne traduisent précisément pas la pensée initiale de son promoteur originel. Fait de l'Histoire, ou plus certainement « paresse des intentions ? ». Au même titre qu'une souveraineté réversible (bien que toutefois récalcitrante) mise à mal, dont le filtre est désormais assujéti aux traités Européens et internationaux entre autres. La pyramide décisionnelle s'est complexifiée en moins de cinquante ans au cœur de ramifications planétaires devenues pour le moins obscures et si peu transparentes dans leur utilité fonctionnelle. Et ceci n'est certainement pas un hasard. On songe alors à la toute puissance des GAFA, qu'Hervé Gaymard met à l'index.

Mais encore à son corps défendant comme pour inverser un cheminement paraissant irréversible dans les faits :

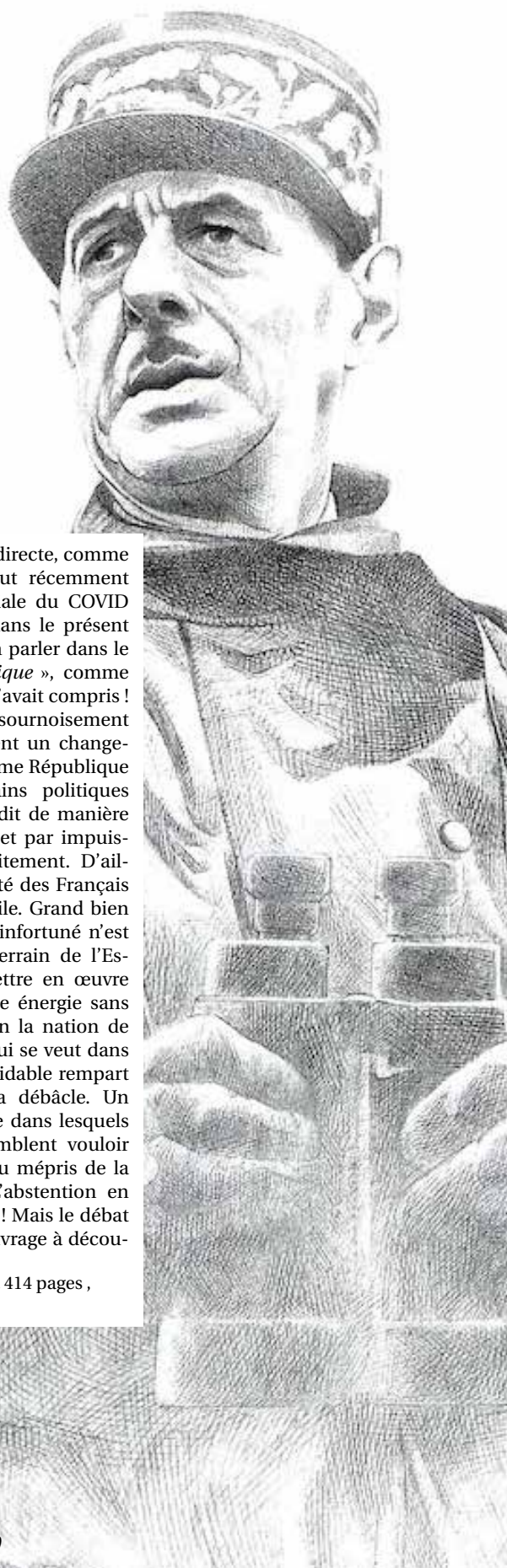
« Car la Ve République est, et reste dans son esprit même, un organisme vivant et puissant, qui comprend des garde-fous contre les dérives –celles qui ont conduit comme en 1940 à de véritables effondrements de civilisation. (P31)

Difficile cependant de se faire une idée précise de ce que vont être les trente prochaines années tant la planète réserve des surprises qui échappent à

tout organe de décision directe, comme en témoigne encore tout récemment la crise sanitaire mondiale du COVID 19, d'ailleurs évoquée dans le présent ouvrage. Ainsi devra t'on parler dans le futur « *d'intuition politique* », comme de Gaulle en son temps l'avait compris ! Plutôt que d'envisager sournoisement et un peu trop facilement un changement de régime, une VIème République mal fagotée que certains politiques prônent à tout va, ceci dit de manière quelque peu irréfléchie et par impuissance de légiférer adroitement. D'ailleurs une grande majorité des Français y est viscéralement hostile. Grand bien nous fasse. Le mal être infortuné n'est jamais qu'un déni souterrain de l'Espoir, plus difficile à mettre en œuvre parce qu'il nécessite une énergie sans faille et une croyance en la nation de tous les instants, mais qui se veut dans le même temps un formidable rempart contre l'ignorance et la débâcle. Un cercle vicieux en somme dans lesquels les partis politiques semblent vouloir s'enfermer et s'enliser au mépris de la volonté des Français. L'abstention en est alors le pire exemple ! Mais le débat reste ouvert non ? Un ouvrage à découvrir absolument. ■

Demain la Ve République ?, 414 pages, 23 euros, éditions Perrin

**Portrait du général
Charles de Gaulle
en militaire, dessiné par
Jean Mulatier (Paris 1947)**

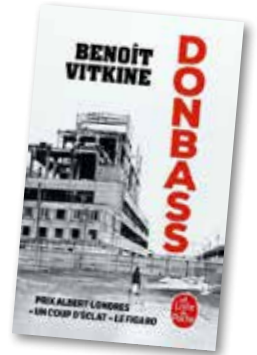




Plaisir de lecture...

Jean-Luc Favre Reymond

Quand un polar nous invite à découvrir un vieux conflit



Il n'existe pas un jour sans que des nouvelles alarmantes nous parviennent de l'Ukraine. Nous prenons alors parti plutôt pour les Ukrainiens qualifiés de victimes car occupés par le puissant voisin russe sans vraiment bien connaître le contexte de ce conflit.

Or, voici un roman extrêmement bien documenté, ce qui est normal puisque son auteur a été primé pour ses reportages en Ukraine, qui devrait nous permettre de mieux ressentir les événements.

Se plonger dans ce roman d'une tristesse impitoyable c'est déjà refaire connaissance avec l'Histoire. Le Donbass est une province d'Ukraine où s'affrontent depuis des décennies Ukrainiens et pro-russes avec des incursions régulières de l'armée russe pour « remettre de l'ordre ». Au fil des pages le commissaire-colonel Henrik Kavadzé essaie de comprendre les circonstances du meurtre horrible d'un garçonnet de sept ans, retrouvé quasiment nu et transpercé par un poignard commando. Nous sommes à Avdiïka, loin de Kiev, mais à quelques mètres seulement du front. Une petite ville où « *les journées sans bombardement sont l'exception* ». Mais qui occupe vraiment la ville ? Les Ukrainiens ou des pro-Russes ? Et à quelques minutes de voiture sur des routes défoncées et minées, qui possède vraiment les villes comme Yasinouvat, Gorlovka, Spartak, Donetsk, Lougansk, devenues des villes fantômes. Des villes où errent des grands-mères solitaires en recherche de bois pour se chauffer et de nourriture pour survivre. Tous les trafics existent pour subsister et échapper à la mort annoncée.

Mais le roman, riche en rebondissements, nous ramène à l'Histoire, pas forcément la grande mais celle qui intéressera les historiens et sociologues : les escarmouches

entre armée ukrainienne et séparatistes pro-russes existent depuis longtemps, même si elles n'ont que très peu attiré l'attention des médias avant l'invasion russe déclenchée le 24 février 2022. Ainsi, en 2014 l'armée russe, lassée de voir les séparatistes pro-russes combattus par les troupes de Kiev, et dopée par l'annexion de la Crimée, avait franchi la frontière causant de nombreuses victimes de part et d'autre et faisant ressurgir un conflit longtemps larvé entre les deux belligérants. « *On se tirait dessus au canon, on s'enterrait dans des tranchées, on continuait en somme à mourir, mais le front ne bougeait plus* ».

Avec le policier, de plus en plus taciturne à mesure que son enquête semble d'enliser dans la vodka et la bière pour oublier les horreurs présentes et passées, le lecteur devient un touriste de l'horreur. Pas une maison qui ne tienne debout, peu ou pas d'habitants, des routes hachées par le passage des chars ou les bombardements et des militaires ou assimilés, ce n'est pas toujours évident, plus intéressés par les viols, l'alcool et la drogue que par l'ennemi qui est à la fois nulle part et partout, créant de véritables angoisses.

Les maisons, à moitié détruites, sont occupées par des veuves âgées que personne ne veut accueillir, et qui arrivent toutefois à survivre grâce à la solidarité des voisins. En sus les braves femmes ont souvent recueilli des enfants dont les parents sont morts ou ont disparu. Non loin, d'autres maisons sont transformées en tripots où la drogue venue d'Afghanistan dope la bière et la vodka. Dans cette zone de non-droit, où tout semble possible, surtout le pire, le policier doit pactiser avec les deux camps mais aussi avec les mafieux qui ont infiltré tous les rouages d'un Etat qui se veut

souverain ! Une région où la télévision est présente dans ce qui reste des habitations mais qu'y voit-on : « *A l'écran, Amérique et Russie règnent en maîtres... et les victimes prises en tenaille deviennent un troupeau de moutons sacrificiels* ». Oui, la haine a envahi les villes, les campagnes, les cages d'escalier, les administrations, les familles,... « *On avait cessé de se disputer puisque seules les bombes étaient capables de se faire entendre. On n'espérait plus que la survie* ». Et l'Afghanistan revient alors souvent dans les mémoires : beaucoup de villageois sont allés combattre loin de leur pays, ont commis des atrocités, sont revenus handicapés, à demi-fous ou dans un cercueil en zinc.

Lors de l'enterrement du jeune garçon c'est toute la population qui met un genou à terre dans la boue pour saluer le petit cercueil. « *Elle existait donc, se dit le policier, cette unité qui faisait défaut à l'Ukraine, cette identité introuvable. Dans la mort.* »

Oui, le livre est avant tout un excellent reportage sur la vie dans le Donbass et la mort, présente à chaque page, et ce n'est que justice que son auteur, Benoît Vitkine, correspondant du Monde à Moscou, ait reçu le prestigieux prix Albert Londres en 2019.

Un livre fort et angoissant qui nous plonge dans un conflit qui est à notre porte mais reste mal connu. Un livre, où le coupable bien improbable du meurtre du petit garçon sera finalement découvert, récompensant notre acharnement à imaginer personnages et décors, un livre qui nous laisse amer avec une question : et si la guerre russo-ukrainienne devait se prolonger de nombreuses années ? ■

Donbass. Benoît Vitkine. Les Arènes 2020 - Le Livre de Poche 2022 - 7,70 Euros



Rentrée littéraire...

Fabienne Leloup

Prophétie, cauchemar ou crise salvatrice ?



piapetersen.net

Pia Petersen

Les algorithmes sont-ils en train d'empoisonner l'humanité ? Et si la Silicon Valley ne représentait plus le rêve américain, mais l'antichambre d'une machine policière infernale ?

À Los Angeles, Achille, un professeur d'éthique numérique ne donne plus signe de vie à personne. (La description du personnage m'a fait penser au philosophe français Olivier Abel, professeur de philosophie et d'éthique à Montpellier, auteur de *L'Éthique interrogative : Herméneutique et problématique de notre condition langagière en 2000*.)

L'un et l'autre possèdent un point commun : ils posent trop de questions. Avec une pointe de mélancolie, Achille se rend compte qu'il a connu un autre temps : « *Ce temps où l'on allait se noyer dans une bibliothèque pour affûter ses connaissances afin de déchiffrer les mys-*

tères du vivant est loin derrière nous. L'effort intellectuel a été enterré et, avec lui, l'imagination. » (p.85)

Se sentant en danger, il cherche à protéger la jeune femme qui évolue dans la sphère de l'art contemporain. Circulant entre Los Angeles et Paris, celle-ci va se retrouver au cœur du cyclone, celui de la crise sanitaire et d'une situation apocalyptique.

En acceptant de faire le portrait de Palantir, le magnat du numérique, elle « *expérimente la haine* » parce qu'elle expérimente en même temps le cynisme de son modèle, emblème du moi-je et du je-fais-ce-que-je-veux. Pour le lecteur, Palantir évoque la folie d'un Big Brother, la démesure d'un hyper riche et le sadisme d'un tueur en série. L'incarnation d'un égocentrisme exacerbé niant l'altérité et les aspirations des autres. Une seule valeur subsiste : l'argent.

Palantir n'arrive pas à museler celle qui cherche à lui dérober ses secrets en fixant ses traits sur une toile. S'ensuit un combat psychique entre deux volontés ...

La vitesse narrative et le talent visionnaire de Pia Petersen me font du bien, sans doute parce qu'il ne s'agit pas de la nième prose post-dix-neuviémiste sur la famille ou la nième marmelade feel-good en tête de gondole, mais d'un roman philosophique. Une série d'interrogations. Cela ne pourrait être qu'une fiction sur la consommation et les boîtes noires ; c'est le miroir de notre époque, la séduction que peut exercer le pouvoir absolu sur les individus, l'amoralité de l'économie, cette science qui nous gouverne tous.

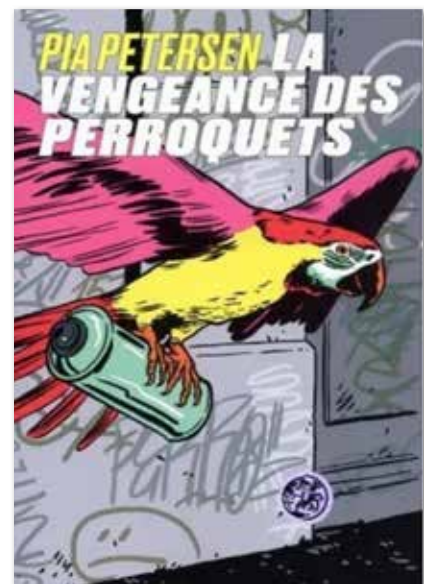
J'aime le style incisif de la romancière, l'humour décalé des titres de chapitres.

Ce livre se lit facilement, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il est facile à appréhender.

Grâce à Pia, nous découvrons que l'idée de liberté est la plus dérangeante de toutes, en particulier dans un monde où l'on peut effacer toutes vos données. Heureusement cette littérature redonne du souffle à nos accès au réel et nous encourage à aller de l'avant.

Sans pal, sans tir, avec la salve des mots. *La vengeance des perroquets*, prodrome d'une nouvelle page de l'Histoire ? D'une nouvelle façon d'aborder le langage ? La question ne tue pas l'acte ; elle l'innerve. ■

La Vengeance des Perroquets de Pia Petersen, Editions Les Arènes, Paris, 272 pages, 25 août 2022. 21.00€





Décryptage...

Jean-Paul Branlard*

Un cas de non-responsabilité de la Presse écrite



© Jean-Paul Branlard

L'omnivore est pris entre l'engouement pour le goût du neuf et le danger d'absorber des substances nocives. Le droit préside à sa protection. La Presse s'en mêle. La cuisine est porteuse. Les « qui-n'y-connaissent-rien-mais-en-parlent-quand-même » conseillent ! Ainsi, à propos d'une cuisson au four d'un gigot d'agneau conditionné dans du papier sulfurisé, puis enveloppé dans du papier journal, le Service des fraudes fait savoir qu'en raison du risque de migration de certains constituants du papier et de l'encre d'imprimerie, ce conseil n'est pas admissible. *Pas de gigot au goût du jour... nal.*

L'exemplaire d'une revue ou d'un journal imprimé contenant un conseil techniquement inapproprié, et dont l'adoption causerait un dommage à un lecteur-consommateur, peut-il être considéré comme un *produit* (défectueux) au sens de la directive CEE n° 85/374 du Conseil du 25 juillet 1985 (modifiée) ?

Selon ce droit de l'Union, transposé dans les droits nationaux, « le *producteur* est

de toutes les circonstances, et notamment sa présentation, l'usage qui peut en être raisonnablement attendu ou le moment de sa mise en circulation. Tout y est question d'interprétation.

On peut *limiter* l'application de la responsabilité du fait des produits défectueux aux seuls dommages causés par le support d'information. On pense à une blessure par une agrafe saillante, à une encre toxique, ... La responsabilité étant circonscrite à la responsabilité du fait de la dangerosité du bien matériel et non au conseil qu'il contient sur l'usage d'un autre bien corporel. C'est dire qu'une *prestation intellectuelle* (immatérielle) ne saurait être qualifiée de « produit » au sens de la directive. Un conseil, même erroné, ne ferait pas partie des éléments intrinsèques du journal qui, seuls, permettent d'apprécier si le support est défectueux.

Une autre doctrine plaide pour une *extension* aux hypothèses dans lesquelles le dommage résulterait d'une prestation intellectuelle défectueuse. Dans cette

responsable du dommage causé par un défaut de son produit », ce qui désigne *tout meuble*, même incorporé dans un autre meuble. Un produit est défectueux s'il n'offre pas la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre compte tenu

version, au titre du « producteur » le propriétaire du média, l'éditeur de presse et l'auteur engagent leur responsabilité en raison du contenu de l'œuvre imprimée, cette dernière ayant précisément été acquise pour son contenu. Dès lors, les attentes du lecteur-consommateur à l'égard d'un tel « produit » ne se limitent plus à l'ouvrage physique en tant qu'objet, mais portent également sur le contenu même de celui-ci. Ainsi, *le conseil*, incorporé à un bien mobilier (journal imprimé), est susceptible de conférer, en raison du fait qu'il s'est révélé incorrect, un caractère défectueux au journal même.

Une telle extension de la notion de « produit » aurait pour conséquence de soumettre au champ d'application de la directive, qui consacre un cas de responsabilité sans faute, toute formulation par écrit d'une idée quelconque. S'ajoute qu'un conseil (alimentaire, culinaire, nutritionnel, de santé, ...) constitue, par sa nature, un *service*, non un produit. Erroné, il n'est pas de nature à conférer un caractère défectueux au journal et l'activité de prestataire de services n'est pas assimilée à celle de producteur. Telles sont les délimitations du champ d'application de la directive CEE n° 85/574 fixées par le législateur et la jurisprudence (CJUE 2021).

Cela dit, si la directive *responsabilité du fait des produits défectueux* n'est pas, dans ce genre d'affaire, applicable à une société de presse ou au journaliste auteur du conseil inexact, d'autres régimes de responsabilité (vice caché, faute délictuelle ou quasi-délictuelle, ...) peuvent s'appliquer et ruiner l'adage *Les conseillers ne sont pas les payeurs.* ■

*Chercheur-associé au Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel - Université Paris-Saclay



Sur les planches...

Marie-Danielle Bahisson

Festival d'Avignon : mes coups de cœur !

Pour sa 56^e édition, après une crise sans précédent, le festival d'Avignon a quasiment renoué avec les chiffres de 2019, environ 33000 levers de rideaux!

Haut lieu de la création artistique du spectacle, le festival Off a permis ou permettra l'émergence de grand nombre de talents qui sont venus rencontrer leur public et les professionnels ceux qui détermineront de leur avenir.

Les représentations sont toujours aussi éclectiques tant par les lieux choisis que par les thèmes abordés que par la distribution ou la mise en scène.

Je m'arrêterai sur quelques unes d'entre elles.

Joué, dans la magnifique chapelle du verbe incarné « *le jour où mon père m'a tué* » de Magali Solignat et Charlotte Boimare, met en en exècre les dérives de notre société actuelle, la recherche du pouvoir sous toutes ses formes, les conflits intergénérationnels, les ambi-

tions démesurées qui iront jusqu'à l'irréremédiable...

Une toute autre ambiance avec « *Albert Einstein, un enfant à part* » adapté du roman de Brigitte Kerber qui sait rappeler avec humour et tendresse toutes les vicissitudes vécues par ce génie depuis sa petite enfance avant d'être mondialement reconnu.

La talentueuse comédienne Julia Leblanc Lacoste dans son interprétation « *Arletty ...comme un œuf dansant au milieu des galets* » affirme sa position de femme émancipée et libre comme le fut à son époque Arletty.

Avec « *Phedre* » revisité par la compagnie Minuit 44, nous assistons à une adaptation majestueuse de cet énorme classique dans un cadre tout aussi majestueux que celui du théâtre du roi René.

La liste est encore très longue mais je terminerai sur une représentation très remarquée qui résume l'esprit d'Avi-

gnon, la plénitude de la culture sous ses diverses formes.

Il y a eu « Sylvie Debras, journaliste, conférencière, chroniqueuse radio, écrivaine, essayiste notamment sur la place et l'image des femmes. À Avignon, elle devient pour nous, comédienne et s'ouvre au plus profond de son intimité.

De son roman « *la grosse* » à travers son adaptation théâtrale du même nom, elle se met en scène seule devant les spectateurs à travers, Léa. Depuis l'âge de 13 ans Léa subit les contraintes des régimes amaigrissants et devient une experte en la matière. Toute sa vie défile devant nous avec une extrême sensibilité. Elle tord le cou aux stéréotypes sexistes, s'insurge contre la tyrannie de l'apparence.

Un moment de générosité, d'humour, de réflexion sur la société actuelle à partager, à voir ou à lire.

C'est tout cela Avignon ! ■

Merci à tous ces talentueux artistes.



©DR



Débat...

Laila Chakir

Des drogues et des remèdes



*Déméter,
déesse de la
terre et des
moissons*

L'ergot de seigle

Une drogue, telle que définie par le Larousse, est une « substance psychotrope naturelle ou synthétique, généralement nuisible pour la santé, susceptible de provoquer une toxicomanie, et consommée en dehors d'une prescription médicale ou une substance dont l'usage excessif est toxique en raison de la dépendance qu'il crée chez l'utilisateur ou enfin, une chose qui grise et intoxique l'esprit, dont on ne saurait psychologiquement se passer.

L'étymologie du mot est floue. Provient-il du Néerlandais « droog » (matière séchée), de « droga » à partir du Persan « droa » (odeur aromatique), de l'Arabe « drâwa » (balle de blé) ou de l'Hébreu « rakab » (parfum) ?

Le médicament, lui, a meilleure presse dans le Larousse : « substance ou préparation administrée en vue d'établir un diagnostic médical, de traiter ou de prévenir une maladie, ou de restaurer, corriger,

modifier des fonctions organiques ». Du Latin « medicare », donner des remèdes et du Grec *μηδος*, « soin ».

**Ainsi, drogue = danger et médicament = remède, prévention, soin ?
Et si ce n'était pas si simple ?**

Des substances psychoactives qui altèrent les sens et permettent de parvenir à un état de conscience modifié, nous en avons tous entendu parler. Elles, sont, dans l'inconscient collectif, liées aux années 70, au festival de Woodstock et aux hippies et marginaux en tous genres. Ceux dont les cheveux seraient aussi longs que le follicule pileux supposé décorer la paume de leur main.

Dans les années 60, après la guerre de Corée, la population américaine est majoritairement réfractaire à une autre action militaire en Asie. L'opposition à la guerre du Vietnam se fait de plus en plus massive

jusqu'à devenir un mouvement social de grande ampleur qu'il est urgent de contenir. Le gouvernement Nixon fait classer le LSD dans la catégorie des « drogues privées d'utilité médicale, comportant un important potentiel d'abus », cette substance étant associée aux mouvements contestataires et à la contre-culture. Interdit, d'abord par quelques Etats américains, le LSD l'est progressivement partout dans le monde occidental.

Les vertus curatives de ces substances hallucinogènes, le LSD, la mescaline ou la psilocybine sont pourtant reconnues de longue date.

Utilisées encore aujourd'hui dans des rituels ancestraux d'initiation, de transe, de communication avec un autre monde, ces substances l'étaient déjà dans l'Antiquité. Dans la religion grecque antique par exemple, les Mystères d'Éleusis (en grec ancien : littéralement, « les Grands mys-

tères ») faisaient partie d'un culte à mystères, de nature ésotérique, effectué dans le temple de Déméter. Ces mystères étaient traditionnellement consacrés à Déméter, déesse de la terre et des moissons et, plus largement, aux divinités de la terre et des morts. L'initiation comportait plusieurs degrés dont une transe obtenue après ingestion de substances hallucinogènes, probablement une consommation contrôlée de grains de blé fermentés ou contaminés par l'ergot de seigle préparée par les convertis aux mystères. cew contient un hallucinogène proche dans sa nature de celui du LSD.

A la fin des années 30, c'est en effectuant des recherches sur un champignon parasite des cultures, l'ergot de seigle, qu'Albert Hofmann isole le diéthylamide de l'acide lysergique (ou LSD). Il en absorbe accidentellement une petite quantité en se frottant les yeux et expérimente alors une série de sensations étranges. Il décide de renouveler l'expérience, volontairement cette fois et en consomme ce qu'il pense être une petite quantité, 0,25 milligrammes mais qui est, en réalité, une dose cinq fois supérieure à la normale. S'ensuivra le premier « trip » de l'histoire du LSD. Le lendemain, Hofmann est un homme nouveau et se souvient de son voyage intérieur dans les moindres détails : « *Ma première pensée a été que ce serait très important pour la psychiatrie.* » Cette découverte lancera des travaux médico-psycho-pharmacologiques d'ampleur, aboutissant au développement des thérapies psychédéliques très répandues dans les années 50/60 et considérées comme des traitements sûrs, malgré les quelques complications mineures observées chez une faible proportion des sujets traités. La psychiatrie se mettra à utiliser ces substances dites « psychédéliques », pour « faciliter » les psychothérapies, en « ouvrant le champ de la conscience », de par leurs effets neurobiologiques et psychopharmacologiques spécifiques, au travers de leurs interactions avec les

différents systèmes de neuromédiateurs cérébraux.

Du Grec psyché, l'âme et délos, visible : qui rend l'âme visible.

Par une dissociation de l'ego et de la personnalité, les psychédéliques ont la capacité d'exalter les sensations. Comme notre cerveau se modifie en fonction des expériences émotionnelles et cognitives que nous vivons, une expérience psychédélique dans un cadre optimal permet une transformation intérieure positive. Ce sont des substances qui permettent un élargissement et un approfondissement de la conscience humaine.

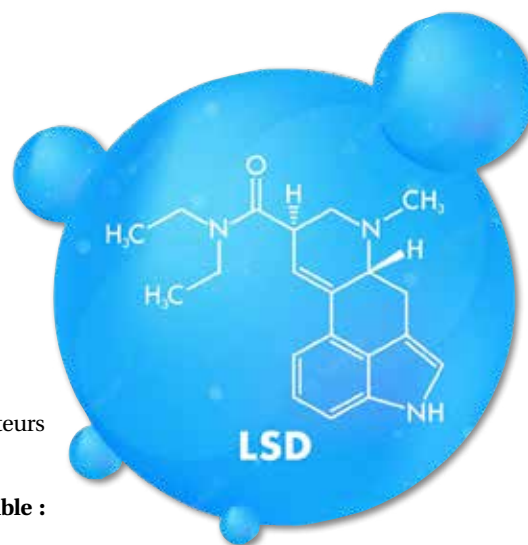
Très encadrée en Suisse, pionnière dans ce domaine, la psychothérapie sous psychédéliques semble donner des résultats encourageants, notamment dans le traitement des troubles anxiodépressifs, de l'anorexie, de la toxicomanie ou de l'accompagnement de fin de vie.

Stéphanie Chayet, auteure de *Phantastica : ces substances interdites qui guérissent*, explique qu'une étude de la New York University sur la dépression chez les malades du cancer en phase terminale a obtenu des résultats spectaculaires : 83% des patients ont vu leurs symptômes d'anxiété et de dépression diminuer significativement après une seule dose de psilocybine.

Et dans le domaine de la psychiatrie, « le plus incroyable, c'est qu'une étude suivie de ces patients a montré une certaine persistance de l'effet thérapeutique cinq ans après le traitement ».

La molécule fait l'objet de nombreuses études aux Etats-Unis, principalement pour calmer les angoisses et la dépression. Elle a d'ailleurs été autorisée dans plusieurs villes de Californie.

Ce retour de l'intérêt pour les substances hallucinogènes semble avoir plusieurs sources : d'une part, les avancées des neurosciences et le fait que les chercheurs redécouvrent l'intérêt des substances psychédéliques pour « explorer le psy-



chisme », et, d'autre part, un large intérêt dans la société pour le chamanisme et les états modifiés de conscience.

Cette nouvelle médiatisation des effets bénéfiques des substances psychédéliques, après un demi-siècle de propagande négative, réveille un intérêt collectif pour ces substances, qu'elles soient issues des plantes naturelles, ou issues de la synthèse chimique.

Le microdosage, par exemple, est en train de se développer de façon importante, notamment depuis la diffusion des vidéos et de l'ouvrage de James Fadiman sur le « micro-dosing ». Une consommation plus ou moins quotidienne de micro-doses de substances psychédéliques, s'est développée aux États-Unis et en Europe, dans certains milieux, comme « agent de bien-être » ou anxiolytique. Les effets recherchés sont l'augmentation du niveau de perception sensorielle, une capacité de concentration élevée, la stimulation de la créativité, et une « douce tranquillité » sereine.

« *Il s'agit, cependant, d'une expérience dangereuse. On ne peut jamais prévoir ce qui va survenir. Il est impossible de savoir si les vécus qui vont émerger de l'inconscient vont être positifs ou négatifs. C'est pour cette raison que les substances hallucinogènes devraient être prises seulement sous le contrôle d'une personne compétente, d'un médecin ou d'un psychiatre.* » Albert Hoffmann ■

Sources

<https://www.cairn.info/revue-psycho-tropes-2017-3-page-125.htm>
<https://www.inserm.fr/actualite/therapies-psychedeliques-une-panacee/>
<https://www.hug.ch/addictologie/psychotherapie-assistee-par-psychedeliques>
https://www.lemonde.fr/substances-et-dependances/article/2018/11/18/le-lsd-a-80-ans-de-la-psychiatrie-a-la-contre-culture-americaine_5385161_5384058.html



Chronique voyage...

Raymond Beyeler

Stromboli (2) : une star volcanique



Notre article précédent (À propos N° 73) s'attachait à décrire le caractère spécifique du Stromboli et proposait un parcours de découverte. Mais il serait regrettable d'ignorer son influence sur l'histoire du cinéma.

Si la nature imite l'art, il faut avouer que l'art, là-bas, ne se prive pas de plagier la nature. Ou de lui emprunter ses personnages. Car l'île tint de fait le rôle-titre qui permit au néoréalisme italien d'évoquer, dans l'âpreté du lieu, ses préoccupations sociales, de porter les intrigues et les passions à l'incandescence.

Comme dans le film de Rossellini, « Stromboli, terra di Dio » (1950) quand, dans l'immédiate après-guerre, une réfugiée de la haute bourgeoisie (Ingrid Bergman) compromise avec un officier allemand accepte, pour échapper à sa détention, d'épouser un pêcheur indigent. Sur l'île, le drame social s'exacerbe, entre

les soubresauts du volcan, l'incommunicabilité et la suspicion des insulaires. Un chemin de croix, jusqu'aux feux du cratère.

Le public, sauf la « Nouvelle vague », trouva qu'on insérait trop de réalité dans la fiction. L'étrangeté d'une femme du monde dans une terre fruste, l'innocence d'un être dégradé déplurent. Mais l'œuvre marquera durablement l'histoire du septième art.

Passons rapidement sur une réalisation contemporaine, « Sybil » (2019), de Justine Triet, malgré l'esthétique réjouissante et dévoilée de Virginie Efira. Là, aucuns lieux communs de la psychanalyse et de la métaphore du désir ne nous sont épargnés, dont la superposition de l'érection et de de l'éruption.

Plus judicieux dans la modernité est le « Journal intime » (deuxième partie, 1993) de Nanni Moretti, avec sa distance amère et son sourire désenchanté. Son exploration des îles éoliennes relève plus, en haute saison, de l'épreuve du tourisme de masse que de « La Rêverie du promeneur solitaire ». Quand le réalisateur, fuyant la vie frénétique et citadine, pensait se retirer dans l'étude....

Ce sont deux comédiennes antagoniques qui s'affrontent virtuellement (à la ville et l'écran), d'une île à l'autre : Ingrid Bergman, aristocratique et réservée, presque éthérée à Stromboli (voir plus haut) et Anna Magnani, plébéienne, farouche et passionnée, à Vulcano, dans le film éponyme (1950) de Wilhelm Dieterle. Et, si ce volcan est éteint, le contexte est toujours inflammable. Le synopsis, empreint du réalisme du temps, évoque les affres d'une prostituée assignée à résidence sur son île natale. L'occasion encore pour l'actrice de confirmer la hauteur de son talent qu'on découvrit en 1945 dans

« Rome, ville ouverte » (Rossellini, justement).

Dix ans plus tard, Michelangelo Antonioni (1912-2007) posait à nouveau des caméras dans l'archipel pour filmer sa précieuse égérie, Monica Vitti, dans « L'Avventura » (Prix du Jury, Cannes 1960). Le monde des compassions, des illusions lyriques de la Libération était déjà révolu : retour à l'inquiétude existentielle, à la solitude, à l'intimité des passions. Et le format panoramique permit un nouvel espace où composer les plans jusqu'à épuisement, hors toute convention narrative.

Rien n'a mieux exprimé alors la vacuité dans l'abondance, la culpabilité, les interrogations de la créature condamnée, que ces images lentes et douloureuses où Monica Vitti (disparue cette année) fixait pour l'éternité sa douceur, son éloignement et sa mélancolie. ■





3 questions à...

Jacques Benhamou

Jacques Benhamou, journaliste à la radio RADIO RCJ 94.8 fm qui anime une émission "Côté jardin" au cours de laquelle il reçoit des invités de tous les horizons : politiques, littéraires, scientifiques, artistiques, religieux et bien d'autres.

Vous pouvez écouter l'émission en podcast et en vidéo à l'adresse internet : "radio rcj.info-côté jardin-maurizio serra"



Jacques Benhamou reçoit Monsieur Maurizio SERRA, ambassadeur d'Italie à l'ONU et à l'UNESCO, et membre de l'Académie Française au fauteuil de Simone VEIL; à propos de son livre "Le Mystère Mussolini" publié aux éditions Perrin/

1 Maurizio Serra, qu'est-ce qui, depuis votre plus jeune âge, 23 ans, vous a attiré dans la carrière diplomatique?

Maurizio Serra: Les deux chemins parallèles de la littérature et de la diplomatie naissent du même besoin, c'est-à-dire la curiosité existentielle de rencontrer l'autre, d'essayer de le comprendre et surtout, d'être à l'écoute de l'autre. Pour ma carrière, j'ai très tôt, voulu m'émanciper d'une famille qui

était forte et pour laquelle je garde d'ailleurs une très profonde affection, parce que les valeurs qui sont les miennes, sont largement les valeurs de mes parents.

2 Quelles sont les fonctions qui vous ont le plus marqué?

M.S: Ce n'est pas une réponse diplomatique que je vous fais, mais, tous les postes que j'ai occupés, avec le regret peut-être, de n'avoir occupé que des postes essentiellement européens. J'ai beaucoup voyagé, mais pas suffisamment dans des pays non européens. C'est une vision un peu limitée mais qui m'a fait comprendre que les enjeux géostratégiques se réduisent ou s'harmonisent dans la mesure où il y a une possibilité de dialogue entre les

personnes. Ce n'est pas de la rhétorique mais de la réalité en tous cas de mes quarante-deux ans de carrière.

3 Qu'est-ce qui a suscité chez vous le désir, pour ne pas dire la passion, de raconter Mussolini?

M.S: Je me suis toujours intéressé à des personnages un peu sulfureux, un peu en marge. Avec Mussolini, je me heurte à un personnage dont je n'innocente rien et dont nous ne pouvons pas oublier que la vision est anti-démocratique. Nous parlons d'un autocrate, nous parlons d'un dictateur qui considère que la démocratie n'existe pas et que la force, dans toutes ses variantes, s'impose sur le sort des individus et des nations.

La seule chose que j'ai essayé de faire dans mon livre a été de nuancer l'image, parfois grotesque, qui est colportée à l'étranger, et notamment en France, du César de Carnaval, qui a vraiment peu de chose à voir avec la réalité!

Il était d'origine petite bourgeoise, tout à fait honorable mais il la rejetait. Son père était forgeron mais non pourvu de culture. Il disait s'inspirer de Jean Valjean, le fameux personnage de Victor Hugo dans *Les Misérables*, tout cela pour donner le change et passer pour un personnage issu du peuple, jusqu'à la dérive néfaste des années 1930! ■

Le point de droit de Jacques Benhamou, notaire honoraire

Question : Je suis veuf et j'ai trois enfants majeurs. Nous sommes propriétaires d'une maison que nous avons achetée du vivant de mon épouse. Je souhaiterais vendre cette maison sans l'autorisation de mes enfants. Puis-je le faire?



Réponse : Certainement pas! Étant en indivision, vous devez impérativement avoir l'accord de vos enfants qui ont hérité de la part de leur mère. A défaut, vous pouvez leur proposer de racheter votre part dans la maison et de vous en payer le prix.

S'ils refusent toute solution, la seule qui vous reste est la vente par adjudication publique (enchères), à la barre du tribunal, car la loi

précise que nul ne peut être contraint de rester dans l'indivision, mais le tribunal peut cependant surseoir à votre demande (la suspendre momentanément) pour des motifs légitimes pouvant être invoqués par vos enfants, mais la meilleure solution serait, bien sûr que vous parliez tranquillement et sereinement avec vos enfants, pour trouver, sans aucun doute une solution moins radicale et plus affectueuse!



Jean-Pol Grandhomme/L'Espresso

Les Ardennes



www.sjpp.fr